HAÏTI

Coopération Technique de l'OPS/OMS 2010-2011

Renforcement des systèmes et services de santé

Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 a eu des conséquences terribles pour la société haïtienne. Selon les données officielles, il y a eu 222 000 décès et 300 000 blessés, 600 000 personnes ont quitté Port-au-Prince et 1,37 million de personnes ont été déplacées et forcées de vivre dans des camps et des groupements spontanés. Les conséquences ont été considérables à tous les niveaux. 60% des infrastructures de l'État haïtien ont été détruites (dont le bâtiment du Ministère de la Santé Publique et de la Population – MSPP) ainsi que plus de 50 établissements de santé. Les pertes économiques se sont élevées à US$ 7,8 milliards, soit 120% du PIB. Les pertes et les dégâts dans le secteur de la santé ont dépassé 200% des dépenses annuelles en santé, toutes sources confondues.

Même avant le tremblement de terre dévastateur, les défis qu'affrontait le système de soins de santé primaires étaient nombreux: accès limité aux services de soins de santé primaires, disponibilité restreinte de médicaments essentiels et de fournitures médicales dans les centres de santé, coût élevé des services, manque de professionnels de santé qualifiés. Plus de 40% de la population n'utilisent pas le système de santé publique, même en cas de blessure ou de maladie grave, essentiellement en raison de son coût. De plus, le système de santé haïtien est fragmenté, avec une faible interaction ou coordination entre les institutions de soins de santé primaires et les institutions de niveau plus élevé, ou même entre institutions du même niveau. Le manque de soins de santé primaires appropriés pousse les Haïtiens à se tourner vers le deuxième et le troisième niveau de soins de santé (hôpitaux et centres plus spécialisés), qui sont débordés par l'importance de la demande. Cette situation n'a fait qu'empirer avec la catastrophe.

L'afflux d'ONG et l'introduction de soins gratuits dans toutes les institutions publiques pendant les deux à trois premiers mois qui ont suivi le tremblement de terre ont permis à des centaines de milliers d'Haïtiens de recevoir les services de soins de santé de base, rendant ainsi accessibles pour la première fois les soins de santé de base à une part importante de la population haïtienne qui n'y avait pas accès jusqu'à présent. Toutefois, l'introduction d'un nombre aussi important d'acteurs et de partenaires dans le secteur de la santé a également donné lieu à des défis considérables pour le système de santé haïtien, en termes d'équité, de gouvernance et de coordination des services de santé.

En octobre 2010, les premiers cas de choléra ont été confirmés en Haïti ; c'était la première fois qu'une épidémie de choléra touchait l'île en plus de 100 ans. La stratégie convenue pour lutter contre l'épidémie de choléra adoptée par le MSPP et les partenaires du secteur de la santé a impliqué une réorganisation massive des services de santé, et la création et le placement stratégiques de centres de traitement du choléra (CTC), d'unités de traitement du choléra (UTC) et de points de réhydratation orale (PRO) dans tout le pays.

L'OPS/OMS fournit un appui au MSPP, non seulement en ce qui concerne la reprise des activités après le séisme et l'épidémie de choléra, mais également dans les principaux domaines suivants : élaboration de plans, politiques et stratégies en santé au niveau national avec le MSPP; renforcement de l'autorité, de la gouvernance et des capacités réglementaires du système de santé haïtien; création d'un programme de protection sociale en santé (PSS) à l'aide de soins de santé gratuits pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans; développement des ressources humaines en santé; incorporation de la santé bucco-dentaire dans le système de santé haïtien.

L'OPS/OMS a mobilisé un total de US$ 5,5 millions pour renforcer les systèmes et les services de soins en Haïti. Les principaux partenaires dans cette entreprise sont: les Brigades Médicales Cubaines, l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) et la France.

Activités menées à bien:

À la suite du séisme :

- Coordination de l'évaluation post-séisme, l'Évaluation des besoins après catastrophe (PDNA en anglais), qui a servi de base à l'élaboration du plan intérimaire du MSPP qui guidera le secteur de la santé tout au long de 2011.
- Formation de partenariats stratégiques pour réaliser les objectifs spécifiques établis par le MSPP en assurant la participation des Brigades Médicales Cubaines aux programmes de réponse immédiate des soins de santé après le tremblement de terre (par ex. dispensaires mobiles et brigades sanitaires) et au projet SOG/SIG (fourniture de soins de santé gratuits pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans).
- Travail avec le MSPP à la formulation de nouvelles normes pour reconstruire les hôpitaux de deuxième niveau, en utilisant l'hôpital départemental de Gonaïves comme modèle pour les nouveaux hôpitaux devant être construits en Haïti.
- L'OPS/OMS a participé à l'élaboration d'une réponse à court et moyen termes en ce qui concerne les questions de réhabilitation et de santé mentale.

Renforcement des systèmes et services de santé

Activités menées à bien: (suite)

En réponse à la flambée de choléra :

- Avec le MSPP, établissement de protocoles et de directives opérationnelles pour les CTC et les UTC.
- Formation du personnel de santé et du personnel de soutien sur les protocoles de soins nouvellement adoptés et les aspects logistiques de l'eau salubre et de l'assainissement dans les CTC et les UTC.
- Suivi et évaluation de la qualité des soins dans plus de 70 CTC et UTC.
- Fournitures médicales et médicaments essentiels, par le biais du Programme pour les médicaments essentiels et les fournitures médicales (PROMESS), livrés à tous les partenaires intervenant dans la lutte contre le choléra, et en particulier ceux qui travaillent dans les UTC, les CTC et les CRO.
- Appui financier et logistique à 50 brigades de surveillance active envoyées par les BMC travaillant en particulier dans les zones isolées d'Haïti.
- Définition d'un programme de formation pour les agents de santé communautaire polyvalents (ASCP) sur la base des expériences haïtienne et brésilienne. La formation ASCP a commencé en 2011 et les 60 étudiants ASCP sont intégrés dans les efforts de mobilisation communautaire dans la lutte contre le choléra dans la ville de Carrefour.

Programme régulier de coopération technique pour renforcer le système et les services de santé :

- Mise en œuvre et évaluation du projet de soins obstétriques gratuits (SOG), qui est passé de 43 institutions participant au projet à 63 en 2010. Depuis le début du projet, plus de 70 000 femmes et leurs nouveau-nés ont eu accès à des soins qualifiés pendant la grossesse, l'accouchement et la période post-natale.
- Participation active au développement d'un système unique d'approvisionnement en produits médicaux et pharmaceutiques et de la définition d'une liste des médicaments essentiels.
- Participation à l'audit organisationnel du MSPP.
- Participation au développement de modèles différents de financement pour les services de santé en Haïti.
- Travail avec le Brésil et Cuba pour former un plus grand nombre d'agents de santé de premier niveau ou de soins de santé primaires, dont les agents de santé communautaire polyvalents et les aides soignantes.
- Appui à l'établissement de services de santé bucco-dentaire dans l'ensemble du pays.

Défis et prochaines étapes:

- Contribuer à la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de continuité pour la lutte contre le choléra.
- Participation active à la définition du nouveau plan stratégique pour le MSPP et la définition d'une nouvelle politique nationale de la santé pour Haïti.
- Intégration du projet de soins infantiles gratuits (SIG) au projet de soins obstétriques gratuits (SOG) et positionnement de ce nouveau projet intégré SIG/SOG au centre du réseau de soins de santé pour renforcer ainsi le concept d'un système de santé fondé sur les soins de santé primaires. Utiliser également les résultats de SIG/SOG pour continuer à progresser sur la voie de la construction d'un mécanisme de protection sociale en Haïti.
- Continuer à renforcer le stock de fournitures médicales et de médicaments essentiels et mettre en œuvre une politique des médicaments qui comprend une liste nationale des médicaments essentiels.
- Contribuer à la définition d'une politique du secteur de la santé concernant le développement des ressources humaines pour la santé.
- Continuer à apporter un soutien au développement et à l'intégration de services de santé bucco-dentaire dans le pays.